

CONDITIONS GENERALES

Définitions

« FLS Events » : Société à responsabilité limitée (SRL) portant le numéro BE 1018.345.491.

« Client » : toute personne, physique ou morale, demandant une prestation quelconque à FLS Events, y compris de la location de matériel.

« Client particulier » : Désigne toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale, conformément au Code de droit économique belge.

« Client professionnel » : Désigne toute personne physique ou morale qui agit dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

« Convention » : vise tout accord, écrit ou verbal, conclu entre le client et FLS Events, pour toute prestation quelconque, y compris la location de matériel.

« Evénement » : activité organisée par le client et où intervient FLS Events.

« Klik'Box » : Nom commercial utilisé par FLS Events pour son service de borne photo (photomaton).

1. Champ d'application

1.1. Les présentes conditions générales sont applicables à toutes les commandes passées à FLS Events ainsi qu'aux devis et toute prestations de cette dernière, rémunérée ou gratuite, commandée ou spontanée. Elles sont les seules applicables et remplacent toute condition générale ou particulière du client.

1.2. En concluant une convention avec FLS Events, le client reconnaît avoir eu connaissance préalable des présentes conditions générales et y adhérer.

1.3. Toute dérogation accordée par FLS Events aux présentes conditions générales se limite au contrat particulier comprenant cette dérogation, pour autant qu'il soit écrit et signé par les parties. Les présentes conditions générales restent d'application pour toutes les clauses auxquelles le contrat écrit n'a pas dérogé. La nullité, l'abrogation ou la désuétude d'une clause des conditions générales n'entraînent pas la nullité, abrogation ou désuétude des autres clauses : elles restent d'application.

2. Offre et commande

2.1. Le délai de validité des offres de FLS Events est de trois semaines. Nonobstant leur délai de validité et aussi longtemps qu'elles n'auront pas été acceptées par le client, ces offres pourront être révoquées ou modifiées par FLS Events, sans indemnité.

2.2. Les offres de FLS Events sont établies sur base des informations fournies par le client. En cas d'ajouts ou de modifications quelconques des prestations souhaitées, FLS Events est autorisé à retirer son offre et/ou à en présenter une nouvelle, adaptée aux nouvelles exigences du client.

2.3. Dans une situation d'urgence (c'est-à-dire une commande intervenant moins d'un mois avant la prestation), FLS Events se réserve le droit de proposer une offre avec une durée de validité réduite. Ces conditions particulières seront alors mentionnées dans le devis et ne seront valables que pour la commande concernée.

2.4. Toute convention est signé sous la condition résolutoire du paiement de l'acompte convenu, dans le délai convenu.

3. Prix

3.1. FLS Events est soumis au régime TVA. Les prix de FLS Events sont indiqués en euros, et sont généralement entendu hors TVA, sauf mention contraire. Toute nouvelle taxe qui serait imposée entre le moment de la commande et celui de la

prestation de services sera à charge du client.

3.2. Les prix indiqués dans l'offre ne visent que la prestation ou le matériel qui y est décrit, à l'exclusion de toute autre prestation ou matériel.

3.3. Toutes redevances inhérentes à l'utilisation d'œuvres soumises à la législation sur le droit d'auteur est à charge du client.

4. Paiement

4.1. Les factures sont payables à l'échéance indiquée, ou au plus tard dans la quinzaine de réception, sur le compte bancaire au siège social de FLS Events (compte IBAN BE11 0637 5062 6148 / BIC GKCCBEBB).

4.2. Un acompte de 30%, déductible de la facturation finale, sera versé dans la quinzaine de jours suivant l'acceptation du devis.

4.3. Sur tout montant resté impayé à l'échéance sera dû, de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt égal au taux fixé par la loi concernant la lutte contre le retard de paiement (2 août 2002), augmenté de 4% l'an, ainsi qu'une indemnité forfaitaire et irréductible de 15% de ce montant avec un minimum de 150,00€, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts causés par le retard de paiement. En cas de retard de remboursement par FLS Events d'une somme due à un client particulier (notamment après rétractation ou annulation), ce dernier bénéficiera de plein droit d'un intérêt et d'une indemnité identiques à ceux prévus ci-dessus.

4.4. Toute réclamation relative à une facture doit être adressée par lettre recommandée au siège de FLS Events au plus tard dans les quinze jours de l'envoi de la facture. Passé ce délai, la facture est censée être irrévocablement acceptée.

5. Droit de rétractation (contrats conclus à distance ou hors établissement)

5.1. Lors de la commande à distance de prestation de services, le client a le droit de résilier le contrat sans pénalité et sans motif, durant un délai de quatorze jours prenant cours le jour de la conclusion du contrat.

5.2. Pour exercer son droit de rétractation, le client doit notifier sa volonté de résilier le contrat par écrit (par courrier recommandé ou par e-mail avec accusé de réception) avant l'expiration du délai.

5.3. Si le client a déjà effectué des versements avant d'exercer son droit de rétractation, FLS Events sera tenu de restituer ces sommes, sans frais et au plus tard dans les trente jours suivant la rétractation.

5.4. Le client ne peut exercer ce droit de rétractation pour les contrats dont l'exécution a commencé, avec l'accord du client, avant la fin du délai de rétractation visé au point 5.1.

6. Annulation et rupture de contrat

6.1. À l'exclusion du droit de rétractation visé au point 5 ou d'un cas de force majeure, le client et FLS Events ont le droit d'annuler une commande jusqu'à 21 jours avant la prestation de services, au moyen d'un écrit (courrier recommandé ou e-mail avec accusé de réception).

6.2. En cas d'annulation par le client:

- Pour le client professionnel : celui-ci n'aura droit à aucun remboursement de somme déjà versée. Toute annulation par FLS Events entraînera le seul remboursement des sommes déjà versées, sans autre indemnisation.
- Pour le client particulier : celui-ci n'aura droit à aucun remboursement de somme déjà versée. Réciproquement, toute annulation par FLS Events (hors cas de force majeure) entraînera le remboursement intégral des sommes

déjà versées par le client, augmenté d'une indemnité forfaitaire d'un montant équivalent à l'acompte déjà payé.

6.3. Le présent contrat pourra être rompu par FLS Events à n'importe quel moment des prestations au cas où il serait victime de mauvais traitements, menaces, insultes ou comportement anormal ou illicite, etc., ou en cas de dégradation volontaire de son matériel, de la part du client, de ses représentants, clients ou invités ou de toute autre personne présente. Le client ne pourra prétendre au moindre remboursement et restera redevable du paiement intégral du coût des prestations.

7. Force majeure

7.1. Aucune partie ne pourra être tenue pour responsable de la non-exécution partielle ou totale de ses obligations, si cette non-exécution est due à la survenance d'un élément constitutif de force majeure.

7.2. La partie ayant été empêchée dans l'exécution de ses obligations devra informer l'autre partie par téléphone ou par mail avec accusé de réception dans les 24 heures suivant la survenance de cet événement.

8. Exécution et obligations de FLS Events

8.1. FLS Events s'engage à mettre tout en œuvre pour offrir à ses clients une haute qualité de services. Par la nature des prestations, FLS Events a une obligation de moyen, pas de résultat.

8.2. FLS Events s'engage à respecter les règlements en vigueur dans le/les lieux de ses prestations, préalablement communiqués par le client. Si l'un de ces règlements devait poser un problème, FLS Events s'engage à en informer immédiatement le client et à chercher avec lui la meilleure solution possible.

8.3. FLS Events est en droit de faire exécuter les services commandés par tout collaborateur ou sous-traitant de son choix, sous sa responsabilité de droit commun.

8.4. FLS Events se réserve le droit de refuser d'honorer une commande d'un client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige serait en cours. Le Client ne pourra réclamer une quelconque indemnisation de ce refus.

9. Obligations du client

9.1. Il incombe au client d'accomplir toutes les formalités nécessaires quant à d'éventuelles autorisations, taxes ou permis indispensables et/ou obligatoires pour le déroulement du travail à accomplir (exemples : SABAM, règlements communaux, niveaux de décibels, police ...).

9.2. Le client est tenu de fournir, à temps, à FLS Events toutes les informations utiles à la réussite de l'événement. A défaut, FLS Events peut refuser de prêter.

9.3. Le client doit fournir des lieux suffisamment équipés (électricité, etc.), sécurisés, et abrités des intempéries pour recevoir le matériel de FLS Events et permettre son fonctionnement durant l'événement. A défaut, FLS Events peut refuser de prêter.

9.4. En aucun cas, FLS Events ne peut être tenu responsable des conséquences directes et indirectes du non-respect des points 9.1. à 9.3.

9.5. Le client s'engage à apporter sa collaboration à FLS Events afin de permettre l'exécution des prestations et en particulier à communiquer préalablement et par tous les moyens à FLS Events ses desiderata et toutes informations nécessaires au bon déroulement des prestations. A défaut, FLS Events effectuera ses prestations selon sa propre expérience sans bénéfice de discussion ultérieure du client.

10. Garanties et responsabilité

10.1. Si le client veut contester la qualité des services prestés, il doit faire parvenir sa plainte dans les quinze jours ouvrables à compter du lendemain de la prestation, par e-mail avec accusé de réception ou par courrier recommandé.

10.2. En tout état de cause, la responsabilité de FLS Events est limitée au montant du contrat conclu avec le client.

10.3. L'ensemble du matériel fourni par FLS Events ou par ses fournisseurs (sonorisation, éclairage, ordinateurs, câbles, etc.) est sous la responsabilité du client qui sera tenu pour responsable de tout dommage dont la cause serait externe à la manipulation de l'équipe technique de FLS Events ou de tout vol. Le montant du dommage sera calculé en fonction du prix actuel sur catalogue du matériel.

10.4. En cas de destruction totale ou partielle par l'incendie, inondation, intempéries, vandalisme, etc., le client garantit personnellement le remboursement intégral des frais de réparation ou de remplacement du matériel, à partir du moment où le matériel est placé dans les lieux spécifiés par le client jusqu'au moment où il est enlevé. Le client déclare être couvert à cet effet par une assurance adéquate.

11. Confidentialité

11.1. FLS Events s'engage à mener une politique de discrétion très stricte. Les données à caractère personnel ne seront publiées ou transmises à des tiers qu'avec l'accord exprès et préalable du client.

11.2. À tout moment et sans la moindre justification, le client peut s'opposer, en contactant FLS Events, au traitement de ses données personnelles.

12. Propriété intellectuelle

12.1. L'ensemble des logos, marques, photos, vidéos, et modèles figurant sur quelque support que ce soit, réels ou virtuels, de FLS Events restent sa propriété exclusive.

12.2. Sauf stipulation contraire reprise dans les conditions générales ou particulières, toute reproduction partielle et/ou complète de ces éléments, sur quel que soit le support, et dans quelque but que ce soit, est interdite.

12.3. Toute utilisation du nom et/ou du logo de FLS Events sans son autorisation ouvre le droit à une indemnisation forfaitaire fixée à minimum 500,00€ par support (sous réserve de démontrer un dommage supérieur) et, le cas échéant, à faire publier aux frais du client, sur les mêmes supports atteignant effectivement les mêmes personnes, une rectification approuvée par FLS Events.

12.4. FLS Events s'engage à ne pas reproduire des éléments protégés détenus par ses clients sur quelque support que ce soit sans leur accord préalable et exprès.

13. Dispositions particulières relatives à la location et l'utilisation de la Klik'Box

13.1. FLS Events propose à la location la Klik'Box, une borne photo interactive (photomaton) installable sur le lieu de l'événement du Client. La Klik'Box permet la prise de photos souvenirs, imprimables instantanément et téléchargeables via QR code.

13.2. La Klik'Box est mise à disposition du Client conformément au devis de location (prix, durée, options, accessoires, etc.). La livraison, l'installation et la reprise sont assurées par du personnel qualifié mandaté par FLS Events. Le Client doit prévoir un emplacement stable, couvert et facilement accessible, et s'engage à ne pas déplacer ou manipuler la Klik'Box après son installation.

13.3. Le Client est responsable de la Klik'Box et de ses accessoires depuis l'installation jusqu'à la restitution, y compris en cas de vol, perte ou dégradation. Il doit prendre toutes les mesures nécessaires pour en assurer la sécurité. Toute

intervention technique due à une mauvaise utilisation sera facturée 50 €/heure, hors frais de déplacement et pièces. FLS Events se réserve le droit de facturer tout matériel ou accessoire manquant ou détérioré au prix catalogue. Une assurance responsabilité civile est recommandée.

13.4. Le Client s'engage à utiliser la Klik'Box conformément aux lois et règlements en vigueur, et à ne pas porter atteinte à la vie privée ni aux bonnes mœurs.

13.5. Les photos réalisées via la Klik'Box sont destinées à l'usage privé du Client, de ses représentants, invités ou participants. Elles sont imprimées instantanément et mises à disposition en version numérique via QR code, dans un format identique à l'impression. Une galerie complète sera accessible au Client au plus tard deux semaines après l'événement. Le Client est seul responsable de l'utilisation des photos et garantit avoir obtenu le consentement des personnes photographiées.

13.6. Dans le cadre de l'utilisation de la Klik'Box, FLS Events agit exclusivement en tant que sous-traitant technique, en fournissant la borne et les moyens de stockage des photos. FLS Events met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour assurer la sécurité des données. Le Client, en tant que responsable du traitement au sens du RGPD, assume seul la responsabilité du respect de l'ensemble des obligations légales relatives à la collecte, au traitement et à l'utilisation des données personnelles (photos) des participants. FLS Events n'utilise les photos qu'aux fins d'exécution du service de photographie, d'impression et de

partage numérique. Les photos sont conservées pendant six mois après l'événement, sauf demande expresse de suppression anticipée.

13.7. FLS Events ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de perte, d'accès non autorisé ou d'utilisation détournée des photos lorsque ces situations résultent d'une négligence, d'une mauvaise manipulation ou d'un partage, volontaire ou non, imputable au Client, à ses représentants, invités ou participants. Le Client demeure seul responsable du respect des obligations légales en matière de données personnelles et des conséquences de tout manquement en la matière.

14. Divers

14.1. Si, pour quelque raison que ce soit, une ou plusieurs des clauses des présentes conditions générales sont déclarées nulles, leur disparition n'affecte pas la validité de l'ensemble des autres dispositions des présentes conditions générales.

14.2. Les présentes conditions générales et les dispositions mentionnées dans le devis ou le contrat transmis au client forment un ensemble contractuel.

14.3. Les relations contractuelles entre FLS Events et le client sont régies par le droit belge.

14.4. En cas de litige relatif aux relations contractuelles de FLS Events avec le client, les Cours et Tribunaux de Brabant Wallon et le cas échéant la Justice de Paix du canton de Wavre 2, seront seuls compétents, en langue française.